

# Informations Rapides



15 juin 2012 - n° 148

CONJONCTURE

## ■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 1<sup>er</sup> trimestre 2012

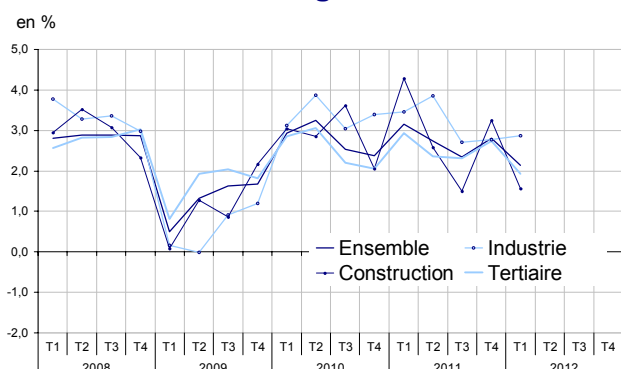
### Au premier trimestre 2012, l'indice du coût du travail ralentit

#### • L'indice du coût du travail - salaires seuls

Au premier trimestre 2012, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles augmente de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières. Au quatrième trimestre 2011, l'indice avait augmenté de 1,1 %.

En glissement annuel, l'ICT - salaires seuls croît de 2,1 %. Le temps de travail moyen est stable (+0,0 % en glissement annuel).

#### ICT - salaires seuls : glissements annuels



Sources : Acooss, Dares, Insee

#### Les salaires dans l'industrie et la construction ralentissent début 2012

Les salaires dans l'industrie augmentent de 1,0 % au premier trimestre 2012. Cette hausse est portée par le secteur énergétique dont les salaires affichent une forte progression (+5,9 %). Les autres secteurs de l'industrie ralentissent, notamment l'industrie manufacturière (+0,5 % après +1,4 %). Sur un an, les salaires de l'industrie augmentent de 2,9 %.

Dans la construction, les salaires ralentissent fortement au premier trimestre (+0,1 % après +1,8 %), probablement en lien avec la vague de froid de février. En glissement annuel, ils augmentent de 1,6 % après +3,3 %.

#### Les salaires ralentissent aussi dans le tertiaire

Après avoir augmenté de 1,0 % au quatrième trimestre 2011, les salaires ralentissent dans le tertiaire au premier trimestre (+0,3 %). Ils diminuent dans le secteur de la finance et assurance (-0,7 % après +0,4 %) et dans les services administratifs (-0,1 % après +1,8 %). Seul le secteur de l'hébergement et restauration voit les salaires accélérer (+0,8 % après +0,0 %). Sur un an, les salaires du tertiaire augmentent de 1,9 % (contre +2,7 % au quatrième trimestre).

#### ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-11	T1-12	T4-11	T1-12
<b>Industrie</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>
Industries extractives	2,4	-0,8	5,2	3,3
Industrie manufacturière	1,4	0,5	3,0	2,5
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,2	5,9	0,6	7,3
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,6	0,5	2,0	2,3
<b>Tertiaire</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,9</b>
Commerce	0,8	0,5	2,3	1,9
Transports, entreposage	1,3	0,6	2,8	2,9
Hébergement, restauration	0,0	0,8	1,5	1,8
Information, communication	1,0	0,6	3,1	2,8
Finance, assurance	0,4	-0,7	3,0	-0,9
Activités immobilières	1,7	0,7	2,5	3,6
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	1,2	0,4	2,6	2,0
Services administratifs, soutien	1,8	-0,1	3,9	2,0
<b>Construction</b>	<b>1,8</b>	<b>0,1</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>

Sources : Acooss, Dares, Insee

#### Légère révision à la hausse de l'indice du quatrième trimestre 2011

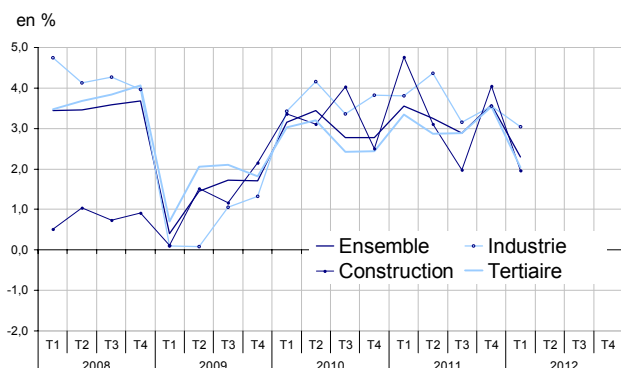
L'évolution des salaires sur le quatrième trimestre 2011 est révisée à la hausse de 0,1 point en évolution trimestrielle. Elle est inchangée en glissement annuel.

## • L'indice du coût du travail - salaires et charges

Au premier trimestre 2012, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles diminue de 0,1 % en données corrigées des variations saisonnières, après une hausse au quatrième trimestre (+1,5 %).

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges croît de 2,3 %.

### ICT - salaires et charges : glissements annuels



Sources : Acooss, Dares, Insee

### Une baisse mécanique des charges au premier trimestre

La baisse des charges constatée au premier trimestre 2012 par rapport au quatrième trimestre 2011 résulte de l'annualisation de la réduction de cotisations patronales dite Fillon mise en place en 2011. Cette annualisation a conduit les entreprises à régulariser leur situation en fin d'année 2011, d'où une hausse des charges au quatrième trimestre. Début 2012, le niveau des charges redevient usuel, ce qui correspond à une baisse par rapport au niveau observé fin 2011. Ainsi, l'ICT - salaires et charges est stable au premier trimestre (-0,1 %) tandis que l'ICT - salaires seuls augmente légèrement (+0,5 %).

## Sur un an, une légère baisse du taux d'exonération de charges patronales

Sur un an, le taux d'exonération de charges patronales diminue de 4,9 % au premier trimestre 2011 à 4,7 % au premier trimestre 2012. Les charges pesant donc un peu plus, le coût du travail incluant les charges augmente un peu plus que l'ICT - salaires seuls (+2,3 % en glissement annuel contre +2,1 %).

### ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-11	T1-12	T4-11	T1-12
<b>Industrie</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>
Industries extractives	3,1	-1,6	6,4	3,5
Industrie manufacturière	1,9	-0,1	3,8	2,6
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,2	5,9	0,7	7,3
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	1,8	-0,7	3,7	2,6
<b>Tertiaire</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,5</b>	<b>2,0</b>
Commerce	1,5	-0,4	3,4	2,1
Transports, entreposage	1,7	0,1	3,5	3,0
Hébergement, restauration	0,2	-0,1	3,2	2,1
Information, communication	1,2	0,4	3,4	2,9
Finance, assurance	0,7	-1,1	3,4	-0,9
Activités immobilières	2,8	-0,5	3,8	3,8
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	1,5	0,1	3,0	2,1
Services administratifs, soutien	2,1	-0,6	5,0	2,4
<b>Construction</b>	<b>2,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>4,0</b>	<b>2,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,6</b>	<b>2,3</b>

Sources : Acooss, Dares, Insee

### Légère révision à la hausse de l'indice du quatrième trimestre 2011

L'indice du coût du travail salaires et charges du quatrième trimestre est révisé à la hausse de 0,1 % en variation trimestrielle et est inchangé en glissement annuel.

### Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Prochaine publication : mi-septembre 2012